

**MOULIN des MASSONS**  
**COMPTE-RENDU RÉUNION de BUREAU**  
**du lundi 16 mai 2022**

**Présents :** Jean-Paul et Michèle Palmier, Janine Tissot, Jeanine et Jean-Yves Peyron, André Laurent, Elise Barou, Anne-Marie Chatain, Joël Meunier, Gérard Laurent

**Excusée :** Colette Laurent

**Lieu de réunion :** au Moulin des Massons

**Prochaine réunion de bureau :** lundi 6 juin 2022 au Moulin à 18h30.

**1 – POINT FINANCIER fait par le trésorier :**

Par rapport au même mois de 2021, le chiffre d'affaires d'avril 2022 progresse de + 287.09%.

Le président signale que désormais la comparaison des chiffres d'affaires mensuels doit surtout être faite par rapport à 2019 qui est l'année référence d'avant crise sanitaire.

Ainsi par rapport à avril 2019, le chiffre d'affaires d'avril 2022 progresse de 8.63%. Cette progression s'explique par une augmentation de fréquentation du public par rapport à 2019

A noter que les chiffres d'affaires mensuels depuis février 2022 sont supérieurs à ceux des mêmes mois de 2019 (année record).

Le trésorier signale également **l'état des soldes bancaires au 16 mai 2022.**

**2 – POINT de SITUATION fait par le président :**

**2.0 – Terminal CB pour caution jeu Enquête Game :**

La fonctionnalité correspondante a été activée sur indications téléphoniques données par le prestataire à Guylaine qui a fait les manipulations nécessaires sur le terminal CB.

Un explicatif d'utilisation sera à rédiger par Guylaine pour les personnes chargées de l'accueil boutique.

**2.1 – Fréquentation au 30 avril 2022 :**

Consultable sur l'Intranet. 1745 visiteurs reçus de février à avril 2022

## **2.2 – Coffre-fort pour recueil des recettes (cf CR bureau du 14 avril 2022)**

Le coffre-fort a été acheté.

Le bureau, après échanges, décide du lieu d'installation de ce matériel qui sera fixé à l'occasion d'une prochaine séance de travaux.

## **2.3 – Compte-rendu de la réunion d'animations du 10 mai 2022 :**

Sur signalement d'Anne-Marie, le compte-rendu est consultable en ligne sur l'Intranet.

## **2.4 – « Déplacements, missions, réception » - budget prévisionnel 2022 :**

Ce document présenté lors de l'AG du 8 avril, semble avoir posé question quant à la ligne « déplacements, missions, réception = 13.000€ ».

A noter que dans ce montant n'est pas incluse la sortie des bénévoles 2022 dont le coût prévisionnel est de 3500€.

Le trésorier apportera les explicatifs utiles pour la bonne compréhension par tous de ce poste de dépense.

## **2.5 – Fête du Pain et de l'Abeille dimanche 22 mai 2022 :**

L'explicatif sur les abeilles sera assuré en salle JBC par Jean-Louis Perdrix et les commentaires autour de la ruche pédagogique seront donnés par Jean-Paul et David. A noter que le nourrisseur des abeilles est Benoît.

### **Tir à l'arc pour enfants :**

Suite à une proposition récente, validée par le bureau, une animation gratuite autour du tir à l'arc pour enfants sera présentée par Monsieur Perrier de St Marcellin-en-Forez, assisté de 3 personnes.

Le repas de midi sera offert aux 4 personnes assurant cette animation.

**Affichage haut du chemin** pour Fête du Pain et de l'abeille : Le président contacte l'imprimerie Lucky pour compléter notre panneau utilisé antérieurement (100cm x 60 cm) par la date du 22 mai.

## **2.6 – Stagiaire Marion Dupuy : a débuté son stage de 2 mois au Moulin mardi 10 mai 2022.**

## **2.7 – Circulaire visite médicale pour les salariés :**

Ce document fourni aux trésoriers par le cabinet comptable Axens est lu aux membres du bureau.

Une visite médicale de pré-reprise peut être sollicitée par le salarié si arrêt > ou = 30 jours d'arrêt.

Le bureau convient que ce document doit être remis à chacun des salariés.

## **3 – QUESTIONS DIVERSES :**

### **3.1 – Exposition « Bornes et limites sur le massif du Forez » :**

Cette exposition réalisée par Michelle Bouteille et proposée au Moulin par La Diana est acceptée par le bureau, moyennant versement d'une cotisation de 50€ d'adhésion à La Diana.

Présente dans la salle JBC pendant un mois (fin mai à fin juin 2022), cette exposition sera commentée par Michelle Bouteille lors de la Fête du Moulin le 26 juin 2022.

Le bureau valide cette animation.

### **3.2 – DGCCRG – (Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes) - remarques sur étiquettes huiles noix et graines de courge.**

Suite au passage de cet organisme au Moulin (cf CR bureau de mars 2022), ces huiles emportées et analysées par cet organisme ont donné lieu aux remarques suivantes par rapport à leur étiquetage : lipides à remplacer par matières grasses et enlever la mention sur les omégas.

Après accord du service de l'Etat, le Moulin modifiera l'étiquetage après fin du stock des étiquettes en cours. Le bureau valide cette démarche.

### **3.3 – Reportage TL7 avec Janine T. le 2 mai 2022 :**

Le président évoque cette interview sollicitée par TL7 sur les animations du Moulin.

Le lien correspondant sera envoyé aux membres du bureau.

### **3.4 – Document unique d'évaluation des risques au Moulin :**

Ce document, mis à jour par le président et qui a fait l'objet d'un échange préalable par mail avec les membres du bureau, est validé en séance.

Les salariés et bénévoles devront émarger après en avoir pris connaissance.

A ce propos, Gérard évoque le **travail autour de la meule au Moulin.**

Selon l'avis de Jean-Yves, le changement de racloir dispensera de remuer dans la meule avec une raclette. Ce changement de racloir est à inclure dans une prochaine séance de travaux en période hors fréquentation public. Le bureau valide ce projet propice à une meilleure sécurité des intervenants au Moulin.

### **3.5 – Tables de jardins et parasols :**

Les recherches se poursuivent côté achat de parasols amovibles en toile ou tables avec toiture.

Le président indique se renseigner de son côté à « Chalets bois –La vie en bois » à Andrézieux.

### **3.6 – Château de Magneux-Haute-Rive – marché du terroir proposé en juillet :**

Compte tenu de la date en pleine période estivale, le bureau ne donne pas suite.

### **3.7 – Fête d'Abiessence 19 juin 2022 :**

Le Moulin sollicité par mail sera présent pour la vente d'huile. Jeanine P. et Janine T. seraient disponibles.

Le bureau valide cet engagement.

### **3.8 – Association Main(s)Tenant à Sail sous Couzan – demande huiles en dépôt-vente :**

Le bureau ne donne pas suite à cette demande compte tenu du système dépôt-vente et de la très faible quantité sollicitée.

### **3.9 – Problème de bouchons bouteilles d’huile :**

Anne-Marie signale ce problème indiqué par plusieurs clients.

Compte tenu que ce problème est récurrent et lié au verre des bouteilles dont la taille du goulot peut légèrement varier lors de la fabrication, le bureau admet n’avoir pas de solution à y apporter.

### **3.10 – Problème de parking pour les bus :**

Anne-Marie signale les doléances d’une conductrice de bus ne pouvant manœuvrer son car en raison de voitures garées sur le parking.

Après échanges, le bureau s’accorde à reconnaître qu’il n’y a pas de solution idéale. Dans ce cas, il est recommandé au chauffeur de bus de venir signaler à l’accueil les véhicules à déplacer.

### **3.11 – Huiles pour le personnel :**

Le président rappelle que l’huile est gratuite pour le personnel comme pour les bénévoles. Indication à signaler à Guylaine.

### **3.12 – Magali Robert – paiement des jours fériés :**

Suite à la question de Magali auprès des trésoriers et renseignements pris auprès du cabinet comptable, il est possible de lui payer ses jours fériés, compte tenu de son ancienneté et après validation du bureau.

Le bureau valide le principe de lui payer ses jours fériés à venir et de faire le rappel du lundi de Pâques qui avait été déduit de son salaire d’avril.

### **3.13 - Maquette moulin à eau vendu en boutique :**

Sur signalement de Michèle, compte tenu de l’augmentation de tarif, le prix de vente de cette maquette est porté à 12.50€ (au lieu de 9.90€).

Le bureau valide ce nouveau tarif.

### **3.14 – Pains du boulanger vendus en boutique :**

Sur signalement de Michèle, il est nécessaire de tenir un compte des pains mis en vente par le boulanger de St Bonnet pour vente en boutique.

Le bureau valide le principe d’un comptage noté à l’arrivée du pain au Moulin.

### **3.15 – Vente de livres pour enfants :**

Un habitant d’Écotay-l’Olme propose la mise en vente au Moulin de livres d’enfants.

Le bureau valide cette proposition.

## **4 – INFORMATIONS DIVERSES :**

### **4.1 – Fête du Moulin 26 juin 2022 :**

« *La Ferme embêêlante* » a rendu visite au Moulin récemment pour préparer son animation lors de la FDM du 26 juin.

### **4.2 – Bourse d'échanges à St-Pierre-de-Bœuf :**

Le président qui a représenté le Moulin en donne un bref compte-rendu.

### **4.3 – Réunion près d'Arlanc par la Maison du Tourisme Livradois-Forez :**

Le président a représenté le Moulin lors de cette réunion destinée à faire connaître leur politique touristique relative aux groupes.

### **4.4 – « Comptoir gourmand » à Veauce :**

Sur leur demande, le président a fourni les renseignements nécessaires. Pas de réponse, malgré tentatives de relance.

### **4.5 – La pompe à bélier sera récupérée le 19 mai au prix de 150€.**

### **4.6 – Magali Robert en arrêt de travail :**

Le bureau est informé de l'arrêt de travail de Magali Robert jusqu'au 22 mai.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.